RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Mairie de ……..

ARRETE N° ……..
PORTANT ADMISSION PROVISOIRE EN SOINS PSYCHIATRIQUES

LE MAIRE DE ……

VU le code de la Santé Publique et notamment l'article L 3213-2 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et L 2212-2 (6°) ;

VU l'arrêté de délégation de signature du maire en date du JJ/MM/AAAA (le cas échéant) ;

VU le certificat médical en date du JJ/MM/AAAA établi par le docteur …… (NOM Prénom), et concernant :

Monsieur/Madame …… (NOM Prénom de la personne)
Né(e) le : ...../...../.....
Demeurant : ..... (adresse complète)

CONSIDERANT……
……
……(*description précise des faits à l'origine de la procédure et de l'imminence d'un danger pour la sureté des personnes : les faits décrits dans le certificat médical*)

CONSIDERANT qu'il résulte du certificat médical du Dr ……, joint au présent arrêté, que M/Mme …… présente des troubles mentaux manifestes constituant un danger imminent pour la sûreté des personnes ;

CONSIDERANT l'urgence de prendre provisoirement les mesures nécessaires.

ARRETE

Article 1: Est ordonnée l'admission à titre provisoire en soins psychiatriques, dans l'attente d'une décision du représentant de l'Etat dans le département, de M/Mme …… au centre hospitalier de …… (nom de l'établissement de santé et commune d'implantation).

Article 2: M/Mme …… sera transporté(e) d'urgence au centre hospitalier de …… (nom de l'établissement de santé), où il sera maintenu jusqu'à ce qu'intervienne la décision du Préfet de (département), où à défaut de décision, jusqu'au terme d'une durée de quarante-huit heures.

Article 3: Les forces de police/gendarmerie (commissaire de police /chef de la brigade de gendarmerie de ……) et le directeur du ……(nom de l'établissement de santé) sont chargés de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera immédiatement transmise :

- au directeur de l'établissement de santé accueillant le patient
- au ……(commissaire de police /chef de la brigade de gendarmerie de ……)
- au Préfet de …….. (préfet du département)

Article 4 - Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé

Article 5 - La régularité et le bien-fondé de cette décision peuvent être contestés devant le juge des libertés et de la détention du tribunal judiciaire de …… (TJ du ressort du lieu de l'établissement d'accueil du patient), conformément aux articles L.3211-12 et suivants et L.3216-1 du Code de la santé publique.

Fait à
le ……